

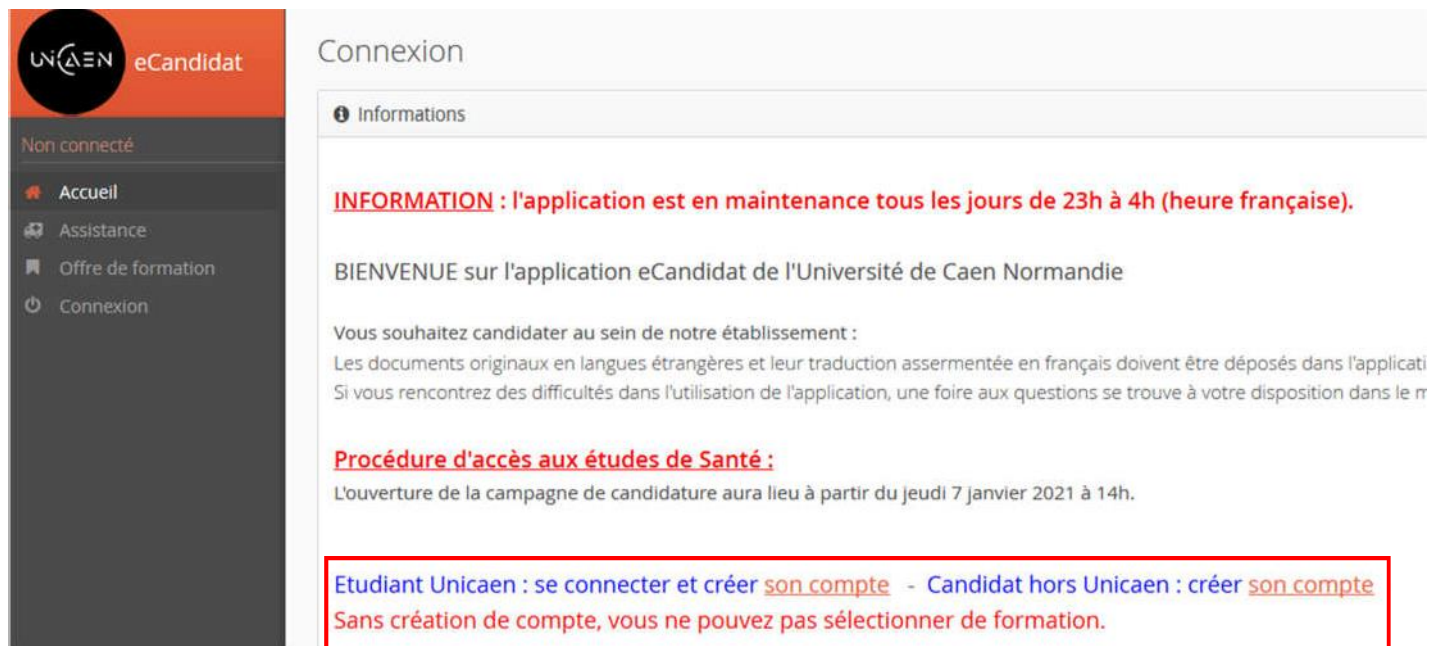
Vous souhaitez candidater dans une formation au sein de notre établissement, mais vous ne disposez pas du niveau requis, mais vous avez une expérience professionnelle significative.

- ⇒ **Vous devez donc faire une demande de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)**, afin de vous permettre d'accéder à une formation par la prise en compte de votre expérience professionnelle et personnelle.

ATTENTION : la demande de VAPP se différencie de la candidature à la formation.

1 – Se créer un compte sur l'application eCandidat

Avant toute démarche sur l'application, vous devez au préalable vous créer un compte sur l'application. Une procédure se trouve à votre disposition sur la page d'accueil de l'application.



Connexion

Informations

INFORMATION : l'application est en maintenance tous les jours de 23h à 4h (heure française).

BIENVENUE sur l'application eCandidat de l'Université de Caen Normandie

Vous souhaitez candidater au sein de notre établissement :
Les documents originaux en langues étrangères et leur traduction assermentée en français doivent être déposés dans l'application.
Si vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation de l'application, une foire aux questions se trouve à votre disposition dans le menu.

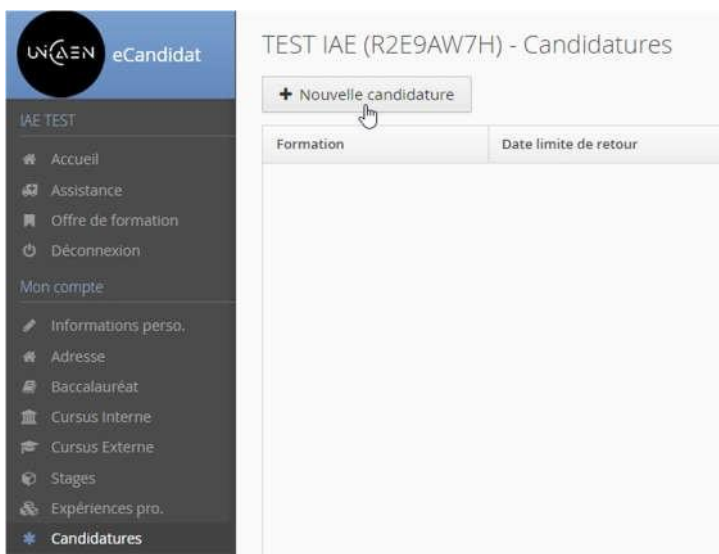
Procédure d'accès aux études de Santé :
L'ouverture de la campagne de candidature aura lieu à partir du jeudi 7 janvier 2021 à 14h.

Etudiant Unicaen : se connecter et créer son compte - Candidat hors Unicaen : créer son compte
Sans création de compte, vous ne pouvez pas sélectionner de formation.

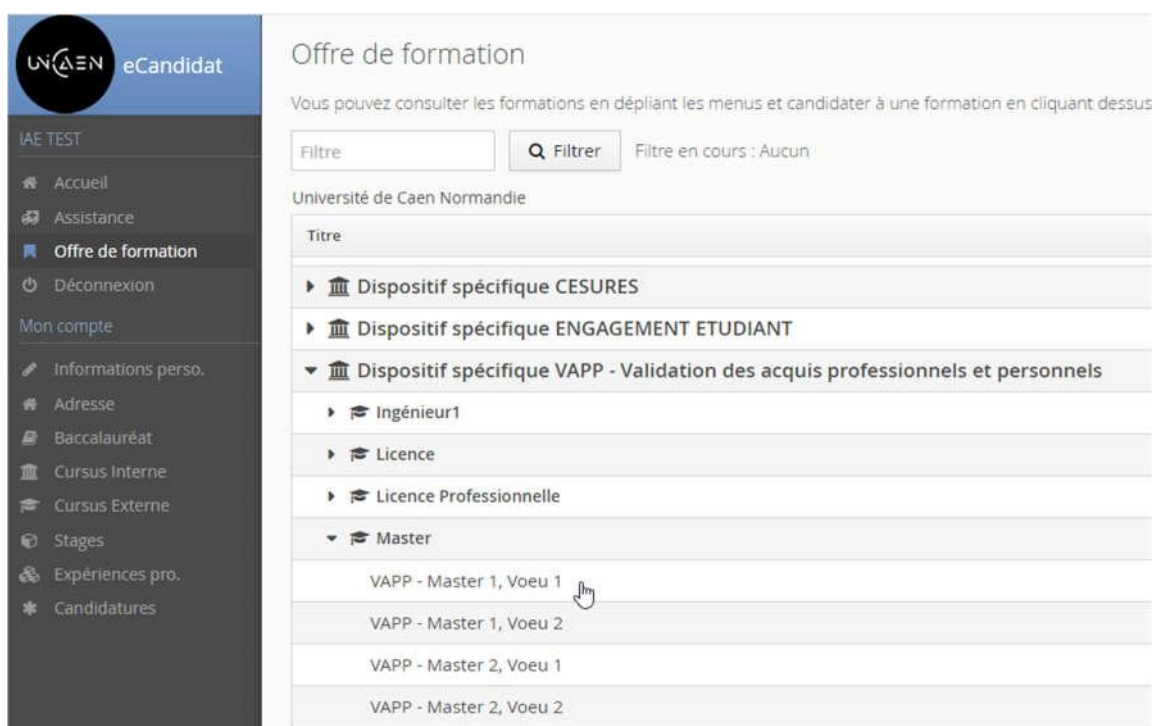
A l'issue de la création de votre compte, vous devrez compléter vos informations personnelles pour pouvoir sélectionner un dispositif.

2 - Déposer une demande de VAPP

- Une fois vos données personnelles complétées, sélectionner l'onglet « candidatures », puis cliquer sur « Nouvelle candidature » :



- Vous arrivez sur l'offre de formation proposée par l'Université de Caen. Sélectionner le centre « Dispositif spécifique VAPP... », puis le niveau de formation sur le lequel vous souhaitez déposer votre demande :



Confirmation

Voulez-vous candidater à la formation 'VAPP - Master 1, Voie 1' ?

Confirmer celle-ci :

▪ Vous accédez au « Récapitulatif de votre candidature ».

⇒ Vous devez donc ajouter les pièces justificatives demandées :

Récapitulatif de votre candidature - TEST IAE (R2E9AW7H)

Informations détaillées	Dates utiles	Adresse de contact
Formation : VAPP - Master 1, Voieu 1 Statut du dossier : En attente Décision : En attente	Date limite de retour : 15/01/2021	à : 14000 CAEN Mail : cecilia.lassagne@unicaen.fr

⚠ N'oubliez pas de consulter les onglets 'Formulaires complémentaires' et 'Informations complémentaires'

[Pièces justificatives](#) [Formulaires complémentaires](#) [Informations complémentaires](#)

Procédure dématérialisée, veuillez déposer vos pièces via les commandes du tableau avant le 15/01/2021. Une fois fait vous devrez transmettre votre candidature.

Pièce justificative	Fichier	Statut	Commentaire
Photocopie (recto/verso) de votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport ...)		En attente	
Formulaire complémentaire en PDF "Demande de VAPP"		En attente	
Pièces justificatives VAPP (voir onglet Informations complémentaires)		En attente	

[Fermer](#) [Annuler la candidature](#) [Transmettre ma candidature](#) [Télécharger mon dossier](#)

⇒ Et vous devez compléter le formulaire complémentaire à l'aide du lien, afin de pouvoir le réinsérer en pièce justificative :

Récapitulatif de votre candidature - TEST IAE (R2E9AW7H)

Informations détaillées	Dates utiles
Formation : VAPP - Master 1, Voieu 1 Statut du dossier : En attente Décision : En attente	Date limite de retour : 15/01/2021

⚠ N'oubliez pas de consulter les onglets 'Formulaires complémentaires' et 'Informations complémentaires'

[Pièces justificatives](#) [Formulaires complémentaires](#) [Informations complémentaires](#)

Pour remplir un formulaire, cliquez sur son Url et répondez aux questions. Le statut et les réponses des formulaires sont rafra

Formulaire	Url
Questionnaire VAPP	https://enquetes-candidatures.unicaen.fr/index.php/158686?lang=fr

Une fois toutes les pièces jointes, la touche « Transmettre ma candidature » se mettra en VERT.
Cliquer dessus pour la transmettre.

Dans un premier temps, votre demande sera étudiée administrativement, à savoir **RECEVABLE** ou **IRRECEVABLE**. Vous en recevrez notification par mail.

- **Demande RECEVABLE** : vous recevrez une notification pour procéder au paiement de celle-ci.
- **Demande IRRECEVABLE** : vous recevrez une notification mentionnant l'irrecevabilité.



Une demande recevable ne signifie en aucun cas que votre demande de VAPP a été accordée !!

Celle-ci sera étudiée lors de votre candidature à la formation souhaitée.

3 – Candidater à une formation (dans le cas des formations sélectives)

Au même titre que la sélection du dispositif VAPP, vous devez retourner dans l'offre de formation et sélectionner la formation de votre choix et y compléter le dossier de candidature : pièces justificatives et formulaire complémentaire.

Vous retrouverez l'ensemble de l'offre de formation avec les dates de recrutement sur la page eCandidat Offre de formation : <https://candidatures.unicaen.fr/ecandidat/#!offreFormationView>

Dans le récapitulatif de votre candidature à la formation souhaitée, vous retrouverez 3 pièces justificatives relatives à la VAPP :

VAPP - Formulaire "Demande de VAPP" - Voir onglet "Informations complémentaires"	+	En attente	Non concerné par cette pièce
VAPP : pièces justificatives - Voir onglet "Informations complémentaires"	+	En attente	Non concerné par cette pièce
VAPP - Mail justifiant le paiement des frais de procédure VAPP - Voir onglet "Informations complémentaires"	+	En attente	Non concerné par cette pièce

- Il vous suffira de réinsérer le « formulaire de demande de VAPP » ainsi que « les pièces justificatives » à celle-ci que vous aurez transmis lors de votre demande de VAPP.
- Dans pièce « Mail justifiant le paiement des frais de procédure VAPP », vous devez insérer le mail que vous aurez reçu à l'issue de son paiement.

⇒ **Sans ce justificatif de paiement votre dossier sera statué en incomplet. Par conséquent votre dossier ne pourra être étudié par la commission pédagogique.**

Pour tout complément d'informations relatif à la VAPP, vous avez la possibilité de consulter notre site internet à l'adresse suivante : <http://webetu.unicaen.fr/formation-continue/valider-ses-acquis/la-validation-des-acquis-professionnels-et-personnels-vapp-685835.kjsp>

Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse suivante : vapp.sufca@unicaen.fr